

nts parfois terribles,

n d'être absolue ici-
oncent souvent avec
qui nient l'existence
en fait est Dieu lui-
i existe et gouverne
ndra un jour — jour

malheureux qui nie
simple ignorance et
e sentiment qui nous
is pour lui. Mais lors-
Dieu, par hypocrisie,
uire semblable à celui
ne pouvons contenir
tous les Souday nous
ot de Tertullien, Dieu
en l'Apostat est mort
u! Prenez garde, son

e de M. Souday nous
t pas de voir quelques
us afflige et nous an-
is l'autorité gouverne-
Nous croyons certes
r penser qu'ils nient
s alliés ne cachent pas
ques gouvernants ont
le leur foi intime. Mais
organisation publique
onséquent, un blasphè-

me perpétuel. Si seuls, le *Radical*, la *Lanterne* ou M. Souday, niaient Dieu, nous passerions avec pitié, mais c'est notre organisation publique qui est un outrage à la justice immanente, qui est Dieu, au droit, dont la source première est Dieu.

Nous espérons toutefois que Dieu verra la foi et les oeuvres de cette foule immense qui est la vraie France et qui prie. Nous espérons que, " scrutant les coeurs et les reins ", il saura ce qu'il y a de foi profonde dans notre armée.

Un ami renseigné nous disait hier que de l'ensemble des inventaires des objets laissés par nos soldats morts il résulte que les *quatre-cinquièmes* au moins avaient la foi. C'est une immense consolation. Dieu sait et voit cela. Il en tiendra compte.

Et malgré la ténacité des impies, nous ne désespérons pas de voir un jour se renouveler ce que vit le siècle de Constantin : la vraie et loyale liberté donnée à l'Eglise dans une société dont l'ensemble des chefs était païen.

FRANC.

La Croix de Paris.

LA SUCCESSION DU CARDINAL SEVIN

LE PARTAGE DU DIOCESE DE LYON

 N sait que l'archidiocèse de Lyon est formé des départements du Rhône et de la Loire. C'est un des plus peuplés du monde et probablement le plus riche en prêtres et le plus fécond en vocations sacerdotales. L'administration en est donc fort lourde. C'est pourquoi, depuis l'abrogation du concordat, le Saint-Siège a cherché à l'alléger en accordant un évêque auxiliaire à l'archevêque de Lyon, primat des Gaules.

Mais plusieurs fois déjà, et notamment après la mort du cardinal Coullié, il y a quatre ans, on a envisagé l'éventualité de la division du diocèse actuel et de la création d'un diocèse nouveau, formé par le département de la Loire, dont le siège épis-